

SAINTE-ALVÈRE



Jean-Paul Aubriot répond aux « Échos du canton ». PHOTO A.M.-A.

Polémique sur la plate-forme de tri

« Les Échos du canton et d'ailleurs », le journal anonyme distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du canton fin février, n'en finit plus de faire parler sur les marchés et d'alimenter la rubrique « polémique ».

Après la mise en cause du Peyrol, c'est la politique de traitement des ordures ménagères qui est la cible du « Collectif du canton » dans un de ses articles.

Le président du Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères (Smictom), Jean-Paul Aubriot, a décidé d'éclaircir certains points : « Concernant le compostage collectif, nous pensions que, du fait que la commune de Sainte-Alvère projetait de faire effectuer un gardiennage de sa plate-forme, il serait facile d'y adjoindre du compostage collectif. » Mais après étude, il s'est avéré qu'un tel dispositif n'était pas utile car dans cette commune de petite taille beaucoup ont un compost dans leur jardin. « Nous avons donc décidé que la réfection de la déchetterie du Bugue inclurait une zone de compostage », indique Jean-Paul Aubriot.

Le deuxième point qui fait débat est la comparaison entre l'augmentation de 9,97 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) pratiquée par le Syndicat Lalinde-Le Buisson et la baisse de 5,88 % octroyée par le Sitcom de Vergt. « Il faut savoir que le taux pra-

tiqué à Vergt était de 15,31 % en 2008 pour passer à 14,03 % en 2009, sachant que le taux moyen de notre Syndicat était en 2009 inférieur à 11 %, que ce taux restera identique en 2010, alors que celui de Vergt devrait presque atteindre les 16 % », précise Jean-Paul Aubriot.

Un dessin qui ne passe pas

La subvention de 10 000 euros accordée à Sainte-Alvère pour la clôture et le gardiennage de sa plate-forme de tri est également critiquée dans « Les Échos du canton ». Le président du Smictom explique qu'il a été décidé d'aider Sainte-Alvère « car c'est le seul chef-lieu de canton qui ne possède pas de déchetterie sur le territoire du Syndicat et qu'il est vrai que de trop nombreux habitants déposent sur cette plate-forme des débris qui devraient aller dans des déchetteries ».

Enfin, Jean-Paul Aubriot s'étonne que soient donnés toujours dans cet article « les futurs horaires d'ouverture de la plate-forme de tri alors que rien n'a encore été décidé entre la déléguée alvéroise et la responsable du Smictom ». Et de se dire profondément choqué par le dessin humoristique illustrant ce texte et qui incite les citoyens à mettre, « en dehors des heures d'ouverture, les poubelles sur les plateformes des communes voisines, par-dessus la grille ou à la mairie ».

Astrid Martin-Auberton